

**AVIS DE PUBLICITE
2022/EP/003**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE
DIRECTION TERRITORALE du NORD-EST
COMMUNE DE SANCHEY**

Convention/autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial

Voies navigables de France propose un emplacement dédié à des activités nautiques type paddles ou pédalos avec pontons au niveau du réservoir de Bouzey sur la commune de Sanchey. Les opérateurs économiques intéressés par cette offre sont invités à répondre à cet avis d'appel public à candidature.

Publié le	10 juin 2022
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	10 jours (du fait de la potentielle baisse du niveau du Réservoir de Bouzey)
Date limite de réception des propositions	Date : 20 juin 2022 Heure : 12h
Objet de l'occupation	Installation d'un ponton et de paddles
Lieu	Commune : SANCHEY Adresse : Réservoir de Bouzey
Activité(s) pouvant être exercée(s)	Activités nautiques
Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement/ Restrictions	Activités nautiques réglementées par Arrêté Préfectoral
Type d'autorisation délivrée/Durée	Convention d'occupation temporaire de 5 ans avec interruption en 2023 pour cause de vidange et travaux sur la digue de Bouzey

Conditions financières générales/ critères de sélection

Les critères seront évalués en fonction du projet proposé et de la tarification proposée

La décision fixant le montant des redevances domaniales 2022 publiée au BO de VNF est consultable sur le site internet de l'établissement:

[Bulletin officiel des actes n°81 du 16 décembre 2021 - VNF](#)

Revalorisation annuelle dans les conditions fixées à l'article R. 2125-3 du CGPPP.

Date de disponibilité prévisionnelle du bien

20 juin 2022

Négociation

Oui dans la limite basse des tarifs nationaux VNF

Pièces à fournir

- Courrier de demande d'occupation du domaine public fluvial,
- Descriptif du projet
- Statuts et Kbis (si société),
- Pièce(s) d'identité des gérants et/ou signataire de l'acte,
- Assurance,
- Fiche client renseignée,
- Une proposition de redevance selon les tarifs domaniaux et services de VNF de l'année 2022 :

[Bulletin officiel des actes n°81 du 16 décembre 2021 - VNF](#)

**Dépôt des candidatures –
Modalités de transmission**

La demande est à rédiger en français et à envoyer

- Soit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse :

Voies navigables de France

U.T.I Canal des Vosges

1 avenue de la Fontenelle

BP 266

88007 EPINAL CEDEX

- soit par voie électronique à ap-ami.dtne@vnf.fr

en indiquant en objet le numéro de l'avis de publicité concerné et la mention « ne pas ouvrir » sur le courrier postal

Service à contacter pour Voies Navigables de France – UTI Canal des Vosges –

renseignement

1 avenue de la Fontenelle – BP 266 – 88007 Épinal Cedex
uti.vosges@vnf.fr
Yannick PAYOT: 03.29.34.19.63

PLAN DE SITUATION



